

Subvention à l'Association «Le Bastion»

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'association «Le Bastion», gestionnaire des locaux sis à l'angle de l'avenue Gaulard et du pont de Bregille, a proposé d'organiser sur la place de la Révolution, un plateau musique à l'occasion de la fête de la musique qui se tiendra le 21 juin 2000.

Dix groupes issus du Bastion et représentatifs des différentes tendances des musiques actuelles se présenteront de 15 h au milieu de la nuit.

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir et d'encourager le projet de cette association dont l'activité avait diminué ces dernières années ; une nouvelle équipe, plus dynamique, envisage de mettre en oeuvre une réelle action d'ouverture et de promotion des groupes travaillant au Bastion.

Il est en conséquence proposé d'attribuer une subvention de 20 000 F à titre de participation à l'organisation technique et matérielle de cette journée (éclairage, son, communication...)

La dépense sera prélevée sur le chapitre 92.30/article 6574/code service 41000.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Culturelle, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 7 juin 2000.